

CMA Formation et Entreprises

– Construction tertiaire

Prix
Spécial
du jury
2024

Saint-Saulve (59)

Superficie :
9 400 m²

Livraison :
Mai 2028

Coût :
21 820 000 € HT

LES ACTEURS CLÉS

Maître d'ouvrage :
Conseil Régional des Hauts de France

Mandataire Maître d'œuvre :
GRAPH

Architectes :
**Jean-Luc Collet
José Oca**

Bureau études Tous Corps d'État :
BERIM

Bureau études restauration et équipements ateliers alimentaires :
BEHA LEGRAND

Économiste :
**Ph Ingénierie
PH Duval**

© DR

Un projet lauréat des Trophées rev3 du Bâtiment durable du CD2E
Retrouver tous les lauréats sur www.cd2e.com



Regarder la vidéo



LE PROJET

Implantée sur une parcelle de 50 000 m² en bordure de zone humide, la nouvelle antenne de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat complète l'offre régionale en filière d'apprentissage en accueillant environ 1300 apprentis en alternance.

LES ENJEUX DU PROJET

- Être un démonstrateur public, auprès notamment des 1300 apprentis,
- Positionner la qualité de l'air intérieur des locaux en accélérateur de la transition énergétique par les énergies renouvelables.
- Prouver que la révolution industrielle énergétique se fait dès maintenant avec le savoir-faire existant, voir ancestral, à redécouvrir, actualiser, performer.

LES POINTS TRAVAILLÉS

- Utilisation des ressources énergétiques naturelles du lieu, au profit de la qualité pérenne des usages du bâtiment, avec une maintenance simple et appropriable.
- Actualiser l'utilisation des moteurs naturels ancestraux par les nouvelles technologies émergentes.

LA PERFORMANCE

- RT 2012 - 40 % par les fondations thermoactives, les puits climatiques, la ventilation naturelle activée et la récupération de chaleur sur les eaux grises.
- Optimisation de récupération des calories aérodynamiques sensibles et latentes.
- Alimentation de tous les locaux en air neuf tempéré des puits climatiques.

L'ENVELOPPE

Le projet propose une rupture avec la conception architecturale des enveloppes et systèmes classiques de renouvellement d'air mécaniques fermés, au profit d'une architecture ouverte aux énergies renouvelables maîtrisées du lieu.

LES ÉQUIPEMENTS

- Intégration d'innovations énergétiques aérodynamiques en ventilation naturelle activée très basses pressions
- Insertion de capteurs solaires basse température par les baies vitrées pariétodynamiques et bardage aérothermique solaire, puis haute température aérovoltaïques en toiture.
- Deux Puits Thermiques Activés en températures des locaux tertiaires.
- Des pieux en fondations thermoactives de chauffage et rafraîchissement direct.

LES 3 RÉUSSITES DU PROJET

1. Une architecture respectueuse de la zone humide et des contraintes y afférent.
2. Les performances environnementales et énergétiques, nettement au-delà des exigences réglementaires 2025.
3. Qualité de l'air intérieur identique à l'air extérieur.

LE JURY A PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉ

- La volonté d'être un support pédagogique démonstratif de sobriété en transition énergétique. Un affichage permanent des performances atteintes permet en entrée de l'établissement de dynamiser la communication
- L'analyse en cout global réalisée

« Au départ, le projet c'était pas du tout gagné, car il était frappé par plusieurs clauses d'inconstructibilité. L'architecte, Monsieur Collet en a fait une force. Poser le bâtiment sur 160 pieux dans lesquels vont traverser le système de chauffage qu'est la géothermie. »

Grégory DEVELTER,
Responsable d'unité administrative et pédagogique,
Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France, CMA Entreprises et Formation - Saint-Saulve

LE SAVIEZ-VOUS ?

La démarche EnR'Choix consiste en une priorisation des sources de chaleur renouvelable à mobiliser sur un projet. Elle sera généralisée sur le Fonds Chaleur et devra permettre de mieux sensibiliser les porteurs de projets à la manière de penser l'approvisionnement énergétique.